



## Procès-Verbal BUREAU PLENIER

---

### Réunion du lundi 28 septembre 2020 à 18h30 En visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac.

*Présidence* : Pascal PARENT.

*Présents* :

*A Lyon* : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Jean-Pierre DEFOUR, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Eric LUC, Paul MICHALLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

*A Cournon* : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Lilian JURY, Guy POITEVIN.

*A Aurillac* : Jacques VANTAL.

*Absent excusé* : Stéphane JUILLARD.

*Assistent à Lyon* : Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Roland SEUX.

Le Président tient à féliciter les trois nouveaux Présidents, élus ou réélus, dans leur District au cours de leur Assemblée Générale : MM. Didier ANSELME (Savoie), Thierry CHARBONNEL qui succède à Roger PRAT (Cantal) et Raymond FOURNEL (Haute-Loire) ainsi que leurs équipes.

#### 1. Informations du Président et du Président Délégué.

- **Point licences** :

A ce jour, 185 000 licences ont été délivrées contre 200 000 l'année dernière, ce qui représente une baisse de 8,8 %.

Inquiétude sur les licences du foot animation dont la baisse est importante.

Denis ALLARD et Didier ANSELME font également part de la chute des licencié(e)s dirigeant(e)s due sans doute au confinement.

- **FNS et relevé de compte n°1** :

Le Président informe qu'une ligne « Fonds de Solidarité Ligue et F.F.F. » fera apparaître la somme de 5 € en Crédit sur le compte Ligue des clubs et souhaite que chaque District en face de même.

Le relevé de compte n°1 sera disponible sur Footclubs le 30 septembre 2020.

Le Président propose aux membres du Bureau Plénier que les retraits de points pour défaut de paiement du relevé n°1 dans les délais impartis, soient assortis du sursis, et ce dès cette saison 2020/2021.

Il estime qu'en début de saison, les dirigeants des clubs sont parfois nouveaux et qu'ils ne connaissent pas forcément le fonctionnement de la Ligue, notamment pour les clubs qui accèdent de District. Par ailleurs, cette saison, les clubs sont fortement impactés financièrement par la crise sanitaire.

→ **Le Bureau Plénier valide cette proposition à l'unanimité.**

- **Réunions des clubs et Assemblées Générales des Districts :**

Pascal PARENT fait part du très bon déroulement des AG des Districts du Cantal, de la Savoie et de la Haute-Loire auxquelles il a participé. Les clubs étaient attentifs, mobilisés et confiants.

- **Réunion Présidents de Ligue :**

Suite à la demande de la FFF de rappeler à l'ordre voire de sanctionner les clubs qui ne respectent pas le protocole sanitaire relatif à la crise sanitaire, les Présidents de Ligue ont émis le souhait d'avoir un barème disciplinaire spécial Covid 19 ou un guide d'aide à la prise de décision pour accompagner les commissions de discipline.

Le Président précise que depuis cette réunion, un projet du service juridique de la FFF a été distribué aux Présidents de Ligue. Pascal PARENT le transmettra aux Présidents de District dès qu'il sera finalisé.

- **Réunions des clubs :**

Le Président souhaite terminer ce point en remerciant les élus et membres des Commissions pour leur mobilisation à l'occasion des réunions clubs et notamment la réunion des clubs Futsal.

Cette dernière s'est globalement bien passée et beaucoup de questions ont été posées.

Les nombreuses modifications des Lois du Jeu spécifiques Futsal ont été présentées de façon claire par Vincent GENEPIER, CTRA.

Les questions diverses relevant des Règlements Fédéraux ont été transmises à la Commission Nationale Futsal pour étude le 7 octobre prochain.

Les réunions des clubs féminins se sont également bien passées ainsi que les réunions R1, R2 et R3.

## **2. Situation Covid.**

Pascal PARENT souhaite remercier Richard DEFAY, Directeur Général et référent Covid de la Ligue, qui gère les problèmes liés au Covid et travaille en liaison avec les Présidents de Commission, les référents Covid des Districts ainsi qu'au quotidien avec Yves BEGON (championnats) et Pierre LONGERE (coupes).

Le Président signale qu'au niveau des Coupes, il n'y a pas de matchs en retard ce qui s'avère être une prouesse vu la situation sanitaire.

Bravo donc à Richard DEFAY, les Présidents de Commission concernés et les référents COVID des Districts pour leur mobilisation.

Didier ANSELME se dit très satisfait de cette réunion COVID organisée en visioconférence avec les référents des Districts.

Yves BEGON évoque brièvement la question relative au délai de traitement des dossiers concernant les cas Covid signalés à la Ligue par les Clubs.

Il suggère que pour des raisons évidentes de communication, il est préférable que l'avis du référent Covid soit connu de la Commission concernée dans la mesure du possible pour le vendredi à 12h00 et non le vendredi à 17h00. Le Bureau Plénier agréé.

Les récentes annonces de « hotline pandémie » adressées aux Présidents de Ligue et Districts rappellent les mesures prises par le Gouvernement pour les quinze prochains jours et alertent les Districts des zones renforcées sur la fermeture de certaines salles des fêtes ce qui peut poser problème pour l'organisation de leur Assemblée Générale.

A ce sujet, une discussion s'engage sur le lieu de l'A.G. de la Ligue prévue le 24 octobre 2020. Pour le moment, celle-ci est prévue au Matmut Stadium, lieu plus grand que l'ENS et permettant de mieux respecter les gestes barrières et de placer les participants 1 siège sur 2.

**Fermeture des gymnases en zone d'alerte maximale :**

Le Président propose de prendre dès ce soir une délibération à ce sujet et de différer le début des championnats régionaux futsal : **cf. communiqué en annexe du présent PV.**

Coupe Nationale Futsal :

Le 1<sup>er</sup> tour organisé par quelques Ligues a été fortement dégradé en raison des fermetures de salles, notamment en Ile de France et dans les régions les plus touchées.

Certaines Ligues ont demandé si une position de la F.F.F. allait être rendue publique concernant le Futsal, notamment D2 Futsal dont la reprise est prévue le prochain week-end et Coupe de France. Pascal PARENT fait lecture d'un mail de Christophe DROUVROY (DCN-FFF) et un point sera fait en Collège des Présidents de Ligue très rapidement.

Bureau Plénier : en raison de l'évolution constante de la situation sanitaire, le Président souhaite fixer une réunion le 19 ou 20 octobre 2020 en fonction de la date qui sera finalement retenue pour le tirage au sort du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France. Un mail précisant la date exacte sera envoyé aux membres dès que possible.

### 3. Assemblée Générale de la LAuRAFoot le 24 octobre 2020.

- **Modifications des textes (hors architecture des compétitions).**

Les modifications réglementaires seront débattues et validées lors du prochain Conseil de Ligue de la LAuRAFoot qui aura lieu le 5 octobre 2020.

Toutefois, Méline COQUET résume aux membres du Bureau Plénier les principales modifications proposées par la Commission Régionale de Révision des Règlements :

- Ajout d'un article relatif aux modalités d'organisation d'un match à huis clos en futsal. L'article qui existe à ce jour est spécifique au foot libre et n'est pas du tout adapté au futsal.
- Réorganisation des articles concernant les Championnats Régionaux Seniors : comme évoqué la saison dernière, la Commission a enlevé des dispositions générales tous les articles relatifs aux championnats régionaux seniors pour créer un règlement spécifique (comme pour les autres compétitions).

Didier ANSELME fait remarquer qu'il serait judicieux de préciser « Championnats Régionaux Seniors Libres **MASCULINS** » dans l'intitulé.

Il lui est répondu que cela obligerait à modifier le reste des règlements de la Ligue puisque le terme « masculin(s) » n'est précisé nulle part.

Méline COQUET propose d'ajouter un article dans les dispositions générales précisant que lorsque le terme « senior » seul est employé, il faut entendre « senior masculin(s) ».

La proposition est validée par le Bureau Plénier.

- Ajout de l'obligation d'avoir une équipe réserve pour les clubs évoluant dans le championnat Régional 1 senior libre.  
Didier ANSELME demande ce que le terme « équipe représentative » sous-entend ? Est-ce qu'il s'agit de l'équipe première ?

Méline COQUET répond qu'il s'agit effectivement de l'équipe première. Peut-être à modifier dans le texte pour une meilleure lecture.

○ Proposition d'ajout du paragraphe suivant à l'article 18.2 des RG de la Ligue :

« *Les joueurs U20 évoluant dans un district n'organisant pas de championnat U20 dont la licence a été enregistrée après le 31 janvier, peuvent participer aux compétitions seniors mais uniquement dans les championnats inférieurs à la division supérieure de District* ».

Didier ANSELME s'interroge sur le traitement des joueurs U20 de son District car il n'organise pas de championnat U20 et 4 équipes participent au championnat du District de Haute-Savoie Pays de Gex.

Le cas du championnat interdistricts est indirectement prévu. Ainsi, ne sont concernés par ce texte que les clubs du district 73 ne participant pas au championnat du district 74.

- Organisation.

Comme vu précédemment, l'AG pourrait avoir lieu dans un lieu différent de l'ENS ou même sous forme dématérialisée. Il est donc trop tôt pour faire un point sur « l'organisation ».

#### 4. **Assemblées Générales LFA le 11 décembre 2020 et FFF le 12 décembre 2020.**

Une pré-réservation des chambres dans un hôtel proche de la gare de Lyon a été effectuée ainsi qu'une réservation pour la restauration.

Exceptionnellement, s'agissant des dernières AG du mandat, les 5 suppléants des candidats « libres » seront invités à ces A.G. qui, à ce jour, sont toujours prévues en présentiel.

#### 5. **Compétitions.**

- Coupe Nationale Foot Entreprise :

La saison dernière, les équipes engagées étaient inscrites dans chacun des 2 secteurs et un tirage au sort pour chaque secteur (est et ouest) avait été effectué, entraînant l'organisation de deux phases régionales indépendantes, ce qui avait posé question.

Cette saison, il a de nouveau été procédé de la même manière puisque nous avons vu arriver deux PV de Commission avec deux tirages au sort différents.

→ **Après observations du Président, le Bureau Plénier décide que la Commission de Football Diversifié devra procéder différemment la saison prochaine afin que les clubs des 2 ex-Ligues soient mieux mélangés et participent ensemble à la phase éliminatoire.**

- Information Championnat R2 F :

Forfait de l'équipe Féminine de l'US Vallée du Guiers pour la saison 2020/2021 : proposition a été faite à un club de changer de poule pour une meilleure répartition mais suite au refus de ce dernier, les poules resteront organisées ainsi : 2 poules de 8 – 1 poule de 7 – 1 poule de 6, ce qui n'est évidemment pas satisfaisant.

- Criterium U13 :

Dans la nouvelle mouture, la journée du 27 février a été supprimée et reportée au 1<sup>er</sup> mai 2021.

Après discussion et explications de Roland SEUX, le calendrier est arrêté comme suit sur 7 journées : 13 mars 2021 – 20 mars 2021 – 27 mars 2021 – 24 avril 2021 – 1<sup>er</sup> mai 2021 – 29 mai 2021 – 5 juin 2021.

## 6. Dossiers juridiques.

Néant.

## 7. Questions diverses.

- Demande d'honorariat de M. Louis CLEMENT : ancien arbitre et arbitre-assistant de Ligue issu du District du Puy de Dôme et toujours impliqué au sein de la Commission Régionale d'Arbitrage et des Sections Régionale et Départementale de l'Amicale des Arbitres.

→ **Le Bureau Plénier attribue à l'unanimité le statut d'arbitre régional honoraire à M. Louis CLEMENT.**

- FAFA :

La LFA a informé la LAuRAFoot qu'elle recevra 39 % de la somme de l'an dernier (sous réserve d'une révision possible au 31 décembre).

Concernant le financement des minibus, les clubs peuvent aussi saisir la Région Auvergne-Rhône-Alpes (pour l'instant pour les 4 Départements Pilotes : l'Ain, l'Allier, la Drôme et la Haute-Loire).

Didier ANSELME précise que l'enveloppe Equipements est fusionnée avec l'enveloppe Minibus et que la révision qu'il pourrait y avoir avant Noël sera fonction de la tenue possible ou non des trois matchs de l'Equipe de France.

- Roland SEUX : visite des Districts pour les lettres de mission et entretiens annuels des Cadres Techniques selon le calendrier ci-après :

6 octobre 2020	Haute-Loire
8 octobre 2020	Loire
9 octobre 2020	Allier
9 octobre 2020	Puy-de-Dôme
19 octobre 2020	Cantal
26 octobre 2020	Isère
3 novembre 2020	Haute-Savoie Pays de Gex
3 novembre 2020	Savoie
5 novembre 2020	Ain
9 novembre 2020	Drôme-Ardèche
12 novembre 2020	Lyon & Rhône

- U18 Féminin :

Pascal PARENT fait part de 5 matchs non joués ou reportés dont 3 pour cause COVID entre la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> journée et 2 demandes de report accordées par la Commission Régionale Sportive.

Le Bureau Plénier confirme l'accord pour repousser ces 2 matchs mais à des dates qui ne pénalisent pas le calendrier existant.

- Télétravail et information relative au personnel de l'ETR :

Lilian JURY informe qu'il sera proposé aux salariés de la Ligue pouvant le faire, une journée de télétravail par semaine, pour permettre un roulement dans les services et moins de personnes en présentiel. Cela ne s'appliquera que pendant la période de Covid pour le moment.

D'autre part, il informe les Présidents de District qu'il assistera aux entretiens individuels des salariés Ligue de l'E.T.R. avec Roland SEUX.

L'appel à candidatures pour le poste vacant de C.T.D. en Drôme-Ardèche sera prochainement lancé.

- Réflexion suite au retour de 9 clubs qui souhaiteraient la création d'un Championnat Régional Futsal Féminin :

Roland SEUX propose qu'un état des lieux soit d'abord présenté au Bureau Plénier pour étude.

Didier ANSELME s'interroge aussi concernant le Futsal en plein air.

Roland SEUX est chargé de faire un état des lieux dans les Districts sur ces 2 sujets.

La séance est levée à 20 heures.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE



## Procès-Verbal BUREAU PLENIER

### ANNEXE

#### Communiqué Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 28/09/2020

« Vu les dernières annonces faites par le Gouvernement pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, le Bureau Plénier décide de compléter les dispositions spécifiques prises par le Conseil de Ligue du 14/9/20 pour tous ses championnats et coupes (et mises à jour du 23/9/20) par les 2 dispositions suivantes :

- **Le démarrage des championnats régionaux Futsal R1 et R2 est repoussé jusqu'à nouvel ordre** et décision ultérieure à prendre par un prochain Conseil de Ligue ou Bureau Plénier. Des précisions seront rapidement apportées concernant le déroulement de la Coupe Nationale Futsal.
- **Dans les zones d'alerte renforcée** (aujourd'hui Métropole de Lyon - 59 communes, Métropole de St Etienne – 53 communes ainsi que les communes de Roanne, Mably, Riorges et Le Coteau, et Métropole de Grenoble – 49 communes), **si les vestiaires sont fermés** et ne peuvent donc pas être mis à disposition des acteurs du match, **le match pourra néanmoins se dérouler à la condition expresse que le club recevant fournisse aux officiels du match un local sécurisé.**

**Pour tous les matches de coupe** (phase régionale des coupes nationales ou coupes régionales) devant se dérouler sur ces territoires, **si l'inversion de la rencontre permet de s'assurer que des vestiaires seront mis à disposition des acteurs du match, cette solution d'inversion sera prioritaire par rapport aux dispositions nouvelles visées ci-dessus**, et ce quel que soit l'écart de niveau entre les deux équipes.

Toutes les autres décisions en date du 23/9/20 restent valables et applicables ».